

comme successeurs des apôtres, comme le dit le Saint-Père Pie IX, de glorieuse mémoire, dans la Constitution dogmatique *Pastor æternus* du 18 juillet 1870, chap. III :

“ Mais loin que ce pouvoir du Souverain Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les évêques qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux apôtres, paissent et régissent, *comme vrais pasteurs*, chacun le troupeau particulier confié à sa garde, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel Pasteur...”

Nous devons donc la plus grande soumission à nos évêques qui, par le pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale nous paissent et nous régissent. Dès qu'ils nous mettent en garde contre certains hommes, contre certaines sociétés, nous devons éviter soigneusement ces hommes, ces sociétés, nous devons éviter surtout de les recommander si nous sommes journalistes ou si nous avons quelque influence, et nous garder de paraître à aucune de leurs démonstrations, publiques ou privées.

Une société, entre autres, dénoncée à diverses reprises par quelque membre de notre épiscopat si vigilant, cherche à faire le plus de prosélytes qu'elle peut en notre catholique province. Cette société a été signalée au Souverain Pontife qui, jusqu'ici, n'a rien dit, mais qui n'a pas, non plus, infirmé le jugement porté sur cette société par Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe en dernier lieu. Nous devons donc la tenir pour suspecte, nous garder d'en faire partie, ou la favoriser d'une manière quelconque.

—Un grand rabbin d'Angleterre a écrit récemment une règle de conduite pour les Juifs : nous nous permettrons, prochainement, de dire un mot de ce document.

—Le 12 de ce mois, a eu lieu l'ouverture de la session du Parlement de Québec. Que Dieu dirige nos gouvernants afin que leurs lois soient justes et conformes aux lois divines.

\* \* \*

\* \* **Etats-Unis.**—Les journaux ont annoncé que le Saint-Père devait adresser, soit une Encyclique, soit une Lettre, à S. G. le Cardinal Gibbons, relativement à ce que l'on est convenu d'appeler l'*Américanisme*.

Nous croyons qu'il n'est aucunement nécessaire de rappeler que le catholique humble, soumis, et en même temps éclairé, se soucie fort peu des idées neuves ou prétendues telles—car elles sont vieilles comme le christianisme—que certains esprits mal équilibrés mettent en avant de temps à autre. Le catholique convaincu, et en même temps très éclairé, sait que l'Église catholique ne change pas et que Dieu, que nous sachions, n'a fait de révélations nouvelles ni en Amérique, ni ailleurs. Que l'Église, en Mère pleine de la Charité de l'Esprit-Saint, s'accommode aux